

# L'EMPLOI EN ALSACE : ENTRE SPÉCIFICITÉS ET CONVERGENCE

205

JUIN 2016

↖ ↗ ↘ ↙ ↕ ↔ ↠ ↡ ↢ ↣ ↤ ↥ ↦ ↧ ↨ ↩ ↪ ↫ ↬ ↭ ↮ ↯ ↰ ↱ ↲ ↳ ↴ ↵ ↶ ↷ ↸ ↹ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ♂ ♀ ♀ ÉCONOMIE



Après une embellie en 2013, l'économie française a enregistré une faible croissance en 2014, marquée par une forte destruction d'emplois dans le secteur marchand, en particulier en Alsace.

Le bilan de l'année 2015 s'avère tout aussi maussade. Le chômage demeure à des niveaux élevés en Alsace et l'emploi dans le secteur privé y enregistre des niveaux inférieurs à ceux de la crise de 2009.

Loin de vivre un phénomène conjoncturel, le marché du travail en Alsace est en pleine transformation, insufflée par des tendances nationales et des facteurs propres à ce territoire.

*Cette publication est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020.*

# La mutation de l'emploi alsacien

## Une dynamique de tertiarisation comparable au reste de la France, une désindustrialisation plus rapide

En France, le tertiaire est le principal secteur où l'emploi se développe à partir des années 1970. Bien que la part du secteur tertiaire soit nettement moins importante en Alsace qu'au niveau national (73% contre 78%), l'emploi y est aujourd'hui majoritairement tertiaire. Par ailleurs, le rythme de développement de l'emploi tertiaire y est similaire à celui de la France métropolitaine. La zone d'emploi de Strasbourg, à caractère métropolitain, se caractérise par une part d'emploi tertiaire nettement plus marquée, avec 51% d'emploi tertiaire marchand et 33% de tertiaire non marchand.

La part de l'emploi industriel reste très importante en Alsace (20% contre 14% en France). Néanmoins, l'emploi industriel s'y contracte plus rapidement qu'en France métropolitaine. Entre 1990 et 2014, sa part dans l'emploi total a baissé de 11 points en Alsace, contre 8 points en France métropolitaine.

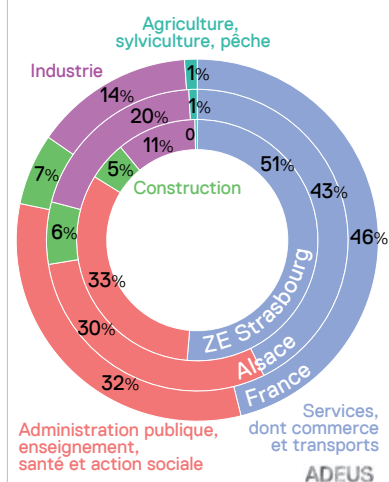
## Une métropolisation de l'emploi moins prononcée en Alsace

Les principales agglomérations en France, situées dans une aire urbaine de plus de 200 000 emplois, concentrent 46% de l'emploi total en 2011 contre environ 43% en 1975. Ces agglomérations métropolitaines en France ont ainsi capté 57% du solde de nouveaux emplois créés en France à partir des années 1970. Entre 1982 et 2011, l'emploi y a progressé de 28,6%, tandis qu'il n'a progressé que de 14% dans le restant des communes.

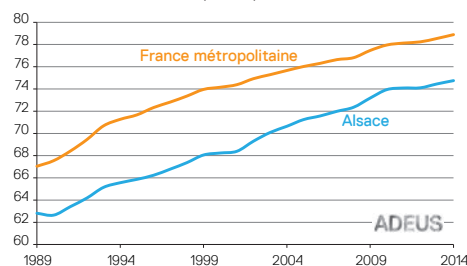
La métropolisation de l'emploi constitue également une réalité en Alsace. Mais à partir des années 2000, les aires urbaines de Colmar, Mulhouse et Strasbourg commencent à présenter un rythme d'évolution moyen de l'emploi inférieur à leurs homologues au niveau national. L'emploi progresse à un rythme similaire dans les petites agglomérations alsaciennes et dans l'aire urbaine de la métropole strasbourgeoise.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS DES ÉTABLISSEMENTS ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2012 (EN %)

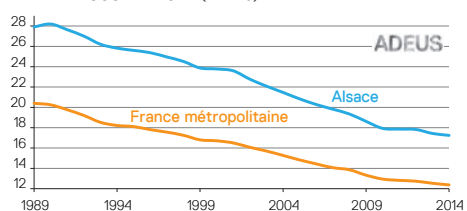
source : INSEE, CLAP, 2012



POIDS DU TERTIAIRE DANS L'EMPLOI TOTAL ENTRE 1989 ET 2014 (EN %)



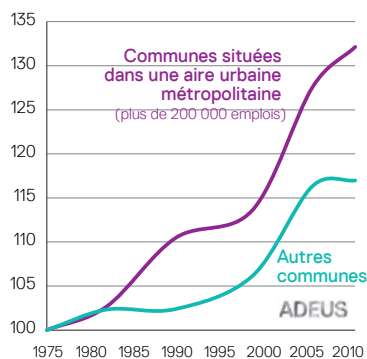
POIDS DE L'INDUSTRIE DANS L'EMPLOI TOTAL ENTRE 1989 ET 2014 (EN %)



source : INSEE - Banque de données macro-économiques (BDM), 1989-2014 (données provisoires pour 2014)

VOLUME D'EMPLOIS DANS LES COMMUNES SELON LEUR APPARTENANCE À UNE AIRE URBAINE MÉTROPOLITAINE (200 000 EMPLOIS ET PLUS) (BASE 100 EN 1975)

source : INSEE, Emploi présentiel et non-présentiel / RGP 1975-2011, exploitation complémentaire



NOMBRE D'EMPLOIS EN ALSACE SELON L'APPARTENANCE DES COMMUNES À UNE AIRE URBAINE - source : INSEE, Emploi présentiel et non-présentiel / RGP 1975-2011, exploitation complémentaire

Périmètre	2011	Taux de variation annuelle moyen 1975-2011	Taux de variation annuelle moyen 2006-2011
Aire urbaine de Strasbourg (commune de son aire urbaine - AU de plus de 200 000 emplois)	340 501	1,0 %	0,3 %
Aires urbaines de Mulhouse et Colmar (AU comprenant entre 50 000 et 200 000 emplois)	173 224	0,4 %	-0,1 %
Communes appartenant aux AU alsaciennes comprenant moins de 50 000 emplois	145 921	1,0 %	0,2 %
Communes de l'Alsace situées hors aire urbaine ou multipolarisées	92 544	0,5 %	0,4 %
<b>Total général</b>	<b>752 190</b>	<b>0,8 %</b>	<b>0,2 %</b>

## Progression de l'emploi non salarié, contraction de l'emploi dans la production « matérielle »

Alors qu'en 2005 l'Alsace affichait un rapport emploi/population équivalent à celui de la France, en 2012 la France métropolitaine comptabilisait un rapport de 0,42 emploi par habitant, tandis qu'en Alsace il était légèrement inférieur à 0,41. Dans un contexte de mutation économique, le rythme de création d'emplois en Alsace s'estompe à partir du début des années 2000 et devient nettement inférieur au rythme national, avec un décrochage accentué dans la zone d'emploi de Strasbourg sur la période 2000-2009.

L'emploi reste très majoritairement salarié en Alsace. Sa part y dépasse 90%, alors qu'en France métropolitaine il représente 87% de l'emploi total. Néanmoins, la part de l'emploi non salarié s'y accentue depuis le début des années 2000. Son rythme de croissance est deux fois plus rapide en Alsace qu'au niveau national.

La dynamique de long terme en Alsace et dans la zone d'emploi de Strasbourg illustre, depuis les années 2000, la tendance à la baisse de l'emploi dans les secteurs de la production « matérielle ». Elle se traduit par une diminution de l'emploi salarié dans l'industrie, l'agriculture et, à partir de 2008, dans la construction.

# L'hypothèse d'une possible convergence

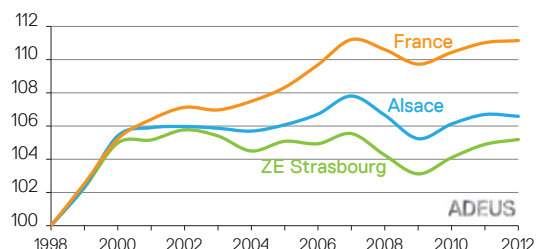
## Accentuation du chômage au tournant du millénaire

Au deuxième trimestre 2015, l'Alsace comptait près de 145 000 demandeurs d'emploi toutes catégories confondues, dont près de 86 000 dans le Bas-Rhin et près de 51 000 dans la zone d'emploi de Strasbourg. Leur nombre s'est accru de près de 8% en un an, et de plus de 80% par rapport au volume constaté avant la crise de 2008. Pour la première fois depuis la fin des années 1990, l'Alsace compte en 2015 plus de 100 000 demandeurs d'emploi de catégorie A sans aucune activité.

Le chômage en Alsace commence à augmenter à partir de 2001. Il y progresse bien plus rapidement que dans l'ensemble de la France métropolitaine. Cette longue et singulière augmentation démontre qu'il ne s'agit ni d'un phénomène conjoncturel, ni d'un phénomène strictement calqué sur la tendance nationale.

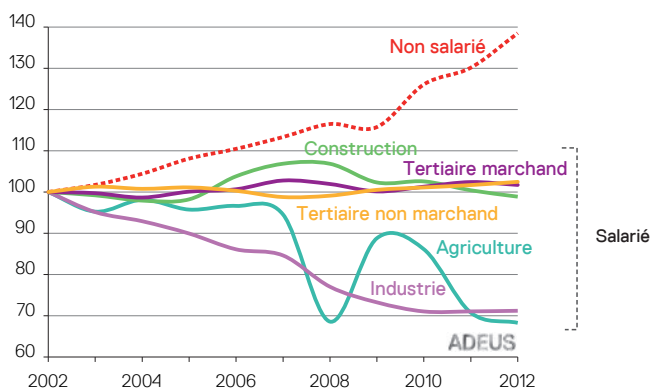
## VARIATION DU VOLUME DE L'EMPLOI TOTAL (SALARIÉ ET NON SALARIÉ) ENTRE 1998 ET 2012 (BASE 100 EN 1998)

source : INSEE, Estimations d'emploi localisées



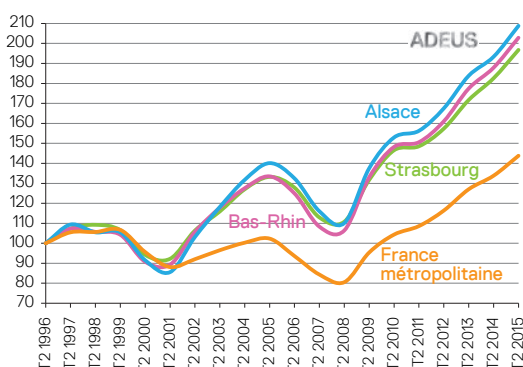
## VARIATION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR (SALARIÉ ET NON SALARIÉ) DANS LA ZONE D'EMPLOI DE STRASBOURG ENTRE 2002 ET 2012 (BASE 100 EN 2002)

source : INSEE, Estel 2012



## VARIATION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRE 1996 ET 2015 (BASE 100 : T2 1996)

source : STMT, Pôle emploi-Dares, Chiffres bruts





## Rapprochement des taux alsaciens et nationaux

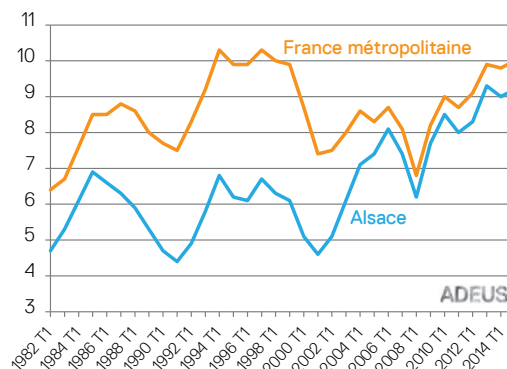
Le comportement du marché du travail en Alsace conforte l'hypothèse d'un phénomène de convergence. Ses taux de chômage et d'emploi se rapprochent des taux nationaux moyens. Leur évolution suit par ailleurs celle des taux nationaux, reflétant de près les variations constatées sur le court terme au niveau national. Ces deux aspects viennent abonder l'hypothèse d'une convergence du marché du travail en Alsace.

Longtemps protégée sur le front du chômage, l'Alsace voit celui-ci progresser fortement à partir de 2001 sans pour autant atteindre le taux national. S'il s'en rapproche, le taux de chômage alsacien reste néanmoins depuis 2005 d'environ 0,5 à 1 point en-dessous du taux national. Cela tend à démontrer que la montée du chômage en Alsace ne constitue pas nécessairement un indicateur d'un « décrochage économique ».

Il suggère en revanche un mouvement dit de « convergence » du marché régional de l'emploi et, plus globalement, une mutation de l'économie alsacienne.

### TAUX DE CHÔMAGE TRIMESTRIEL - RETROSPECTIVE DE LONG TERME ENTRE 1982 ET 2015 (EN %)

source : INSEE, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé, T1 1982-T1 2014



# Conclusion et enjeux : vers la convergence du marché du travail alsacien ?

L'Alsace a longtemps profité d'une situation frontalière privilégiée pour l'implantation de l'activité productive non-présentielle. La convergence du marché régional de l'emploi s'opère en réaction à une période d'ouverture économique doublée d'un changement de modèle, tels que vécus en Alsace au tournant du millénaire : intégration économique et monétaire européenne, forte réduction des coûts du travail et des investissements outre-Rhin consécutive aux réformes Hartz et nouveaux élargissements de l'Union

européenne à partir de 2004. Ces événements ont conduit à l'ouverture d'un nouveau front de compétition sur le marché du travail, permettant notamment aux entreprises allemandes de délocaliser vers l'est une partie de la production. L'Alsace a ainsi subi, aux débuts des années 2000, les impacts économiques liés à l'union monétaire, à l'ouverture du marché du travail des deux côtés du Rhin et, plus largement, des économies nationales en Europe. La convergence du chômage en Alsace

apparaît donc comme la manifestation d'un changement de modèle économique qui accompagne la désindustrialisation et la tertiarisation de l'économie alsacienne. Par ailleurs, le marché du travail est directement impacté par des facteurs d'ordre sociodémographique. Le rythme de progression de la population active depuis le milieu des années 1970 s'est nettement accéléré en Alsace par rapport à la France métropolitaine, déséquilibrant ainsi le marché du travail local et explicitant la complexité des mécanismes à l'œuvre.



L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale**  
 Validation : **Yves Gendron, Directeur général adjoint**  
 Équipe projet : **Christel Estragnat** (chef de projet), **Diego Cortés** (responsable du livrable), **Colette Koenig, Fabienne Vigneron, Stéphanie Martin**  
 PTP 2015 - N° projet : **1.3.4.7**  
 Photo **Jean Isenmann** - Mise en page : **Sophie Monnin**  
 © ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149  
 Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS [www.adeus.org](http://www.adeus.org)